

Les Printemps berbères. Pour en finir avec un Maghreb arabe ?

Karima Dirèche

Directrice de recherche AMU-CNRS/TELEMMe

Les grandes révoltes de 2011 qui secouent les pays du sud de la Méditerranée mettent la question de la pluralité ethnique et linguistique des sociétés maghrébines au centre des revendications. Du Maroc à la Libye, les peuples maghrébins se (re)découvrent berbères¹. Ainsi l'héritage historique de la berbéricité (oublié et/ou malmené par les régimes autoritaires) joue sa partition dans le concert de la contestation collective. Depuis les indépendances, elle est l'expression d'une histoire de déni et de marginalisation de la part des États maghrébins.

Quelles que soient les formes qu'il revêt, le militantisme berbère a évolué vers une politisation croissante. C'est dans les années 1960 et 1970 que la réflexion sur l'identité berbère se conceptualise en termes politiques et en luttes militantes contre l'arabo-islamisme d'État et le syndrome autoritaire (communs à tous les États maghrébins). Cette réflexion produit progressivement une résistance organisée contre les politiques culturelles et linguistiques discriminantes que mènent les États maghrébins jusqu'au début de la décennie 2010.

Un arabo- islamisme d'État et une histoire de marginalisation depuis les indépendances²

À l'époque des indépendances, les élites dirigeantes défendent une arabité et une islamité présentées comme des référents identitaires et nationaux exclusifs et les gravent dans leurs textes constitutionnels. La pensée politique, les stratégies de pouvoir et les pratiques de gouvernance sont profondément imprégnées par le paradigme arabo-musulman et elles vont de pair avec une nationalisation de la pratique musulmane et de la langue arabe, qui est supposée faire l'unanimité. On assiste à une « arabisation idéologique » (Grandguillaume, 2001) associée à une politique religieuse d'État conservatrice et réactionnaire. Censée lutter contre les forces d'opposition islamiste, elle va contribuer à renforcer les liens avec les courants fondamentalistes.

Les États maghrébins sont marqués par le modèle centralisateur et jacobin de la France, ancienne puissance coloniale, et par le nationalisme arabe lui-même très influencé par le modèle politique français. L'hostilité est de plus en plus prononcée à l'égard des minorités ethno-culturelles : Les politiques d'arabisation appliquées (par exemple au Maroc et en Algérie) dans les années 1960 et 1970 sont une des expressions de l'exclusivisme identitaire. Elles participent à l'uniformisation linguistique et culturelle qui refoule aux marges de l'espace public la pluralité des langues et des cultures considérées comme des ferments de division nationale. Les populations berbérophones sont les principales cibles de cette politique de marginalisation et de folklorisation de leur langue et de leur culture.

Minorités « encombrantes » (Chaker, 1992) ancrées dans des territoires à fort ancrage identitaire (le Rif, la Kabylie, le Mzab, le *Djbel* Nefoussa, etc.), les populations berbères sont

longtemps appréhendées par le prisme déformant de l'irréductibilisme et du séparatisme, un héritage, entre autres, de la France coloniale (Aït Kaki, 2003). À chaque mouvement populaire de contestation (qui revendique des droits culturels, un changement démocratique et l'État de droit), le spectre du 'nationalisme' berbère est brandi et l'accusation de la désobéissance civile est réactivée.

Une longue histoire de résistances et de contestation

« En se référant à la cause amazighe, on parlerait aujourd'hui de résistance et de résilience face à des appareils d'État dont la culture autoritaire prétend toujours limiter et contrôler l'expression plurielle et pluraliste de leurs sociétés » (Desrués et Tilmatine 2017). Mais cette résistance et cette résilience ne se posent pas de la même façon selon les pays et n'agissent pas non plus selon des modalités d'actions similaires à l'échelle même des groupes berbérophones.

C'est au Maroc et en Algérie que le militantisme identitaire³ est le plus organisé, car ces deux pays disposent d'une base démographique et sociale forte de plus de 25 millions de berbérophones (plus de 25% en Algérie, 35% à 40% au Maroc). En Algérie, les Kabyles sont sans aucun doute les plus offensifs dans la revendication culturelle et linguistique – comparé aux Chaouis des Aurès ou aux Mozabites des oasis pré-sahariennes. Il serait d'ailleurs plus juste de parler d'un militantisme kabyle plutôt que berbère (Roberts). Ce particularisme régional de la résistance est sans aucun doute le produit d'expériences politiques (ottomanes, coloniales, post-indépendantes) qui ont fait de la Kabylie une région à l'avant-garde de la confrontation récurrente avec les autorités de l'État algérien (Mahé). Une politique de scolarisation précoce (dès le dernier tiers du XIX^e siècle) a permis l'émergence d'élites éduquées qui ont eu accès à une culture politique moderne ; celle-ci est nourrie et stimulée par les forts taux migratoires vers les autres régions d'Algérie et vers la France principalement (Dirèche, 1997). Le militantisme kabyle entre quelque peu en écho avec celui des militants rifains du nord du Maroc, dont l'histoire politique (violences de la guerre du Rif, violences des années de plomb sous Hassan II) diffère de celles des Berbères du Souss ou du Moyen Atlas.

C'est en 1980 que la question berbère, terme qui draine avec lui toute sa charge problématique⁴, émerge dans le champ politique algérien sous l'appellation de « Printemps berbère » (*Tafsut Imazighen*). En mars 1980, l'interdiction arbitraire d'une conférence de Mouloud Mammeri (écrivain et universitaire kabyle d'expression francophone) à l'université de Tizi-Ouzou déclenche une grève sans précédent de la part des étudiants. Elle est brisée violemment par les forces de sécurité qui ont investi les locaux du campus. Mais la mobilisation des étudiants s'étend et donne lieu à un mouvement de grève générale qui mobilise la population de l'ensemble de la Kabylie. L'état d'urgence est décrété immédiatement et les opérations militaires se multiplient ; quatre jours d'affrontements violents entre la population et l'armée font 32 victimes et des centaines de personnes sont arrêtées (Temlali, 2003).

Ces événements de Kabylie de 1980 posent frontalement la question de la pluralité linguistique et de l'absence de l'État de droit en Algérie. Car la confrontation brutale des Kabyles avec les pratiques répressives de l'armée algérienne met en lumière les réalités sombres d'un État autoritaire et liberticide dirigé par une oligarchie militaire et un parti unique (le FLN, Front de libération nationale). La revendication culturelle et linguistique de 1980 ouvre donc la brèche à la contestation politique publique, qui dénonce plus largement la corruption du pouvoir d'État,

les inégalités sociales et l'absence des libertés syndicales. Elle débouche également sur la structuration du Mouvement culturel berbère (MCB) (Chaker et Ferkal, 2012) et favorise la fondation de la Ligue algérienne des droits de l'homme ou encore du Comité national contre la torture.

La fin des années 1980 et le début des années 1990 sont marqués par une montée en puissance des mouvements berbéristes (favorisés en Algérie par la loi de 1989 sur la liberté associative et par le discours d'Agadir en 1994⁵). Leur discours revendicatif de défense de la langue et de la culture bénéficie d'une audience considérable auprès des populations berbérophones. Pour autant, leur marge de manœuvre en matière d'expression et d'action politique est très limitée, car ils sont confrontés de façon permanente aux autorités policières et à une législation répressive. Il faudra attendre le milieu des années 1990 pour voir émerger des actions étatiques de reconnaissance et de normalisation.⁶

Des tentatives de lutte transnationales

Dans cette tradition militante, les Berbères se dotent pour la première fois en 1995 d'une instance commune à l'échelle de l'ensemble des pays de la *Tamazgha*.⁷ Le Congrès mondial Amazigh (CMA) est une ONG composée d'associations socioculturelles et de développement qui se donne la mission « d'assurer la défense et la promotion des droits et des intérêts politiques, économiques, sociaux, culturels, historiques et civilisationnels du peuple Amazigh. Pour atteindre ses objectifs, le CMA s'appuie notamment sur le droit international et sur la solidarité et la coopération avec les autres peuples et les organisations de la société civile à l'échelle régionale et mondiale (...)»⁸.

Le CMA se présente comme une instance indépendante des partis politiques et des États. Elle se veut une vitrine supranationale capable de sensibiliser l'opinion internationale à la question amazighe. Une sorte d'Union du Maghreb Berbère sans doute bien plus active et volontariste que l'Union du Maghreb Arabe (bloquée par les tensions algéro-marocaines) mais qui, elle-même, n'est pas à l'abri des clivages et des dissensions. Entre 2008 et 2011, le CMA s'est ainsi scindé en deux organisations portant le même nom.

Très actif auprès des instances internationales, le CMA n'hésite pas à investir la position victimaire et à surenchérir les discriminations subies par les Berbères. En février 2005, il produit un texte destiné aux Nations-Unies intitulé *France : Les discriminations à l'encontre des citoyens Amazighs*. Après avoir souligné un premier niveau de discriminations liées à la couleur de la peau et aux origines étrangères, le rapport insiste sur un deuxième niveau de discriminations qui, selon lui, cible plus précisément le caractère socioculturel amazigh des immigrés maghrébins. Dans la même rhétorique, le CMA remet en novembre 2009 au Parlement européen un rapport dénonçant la politique d'apartheid vécue par les Berbères du Maroc. Les procédés du CMA sont de la même nature que ceux des associations militantes berbéristes qui militent pour un projet fédéral des États maghrébins et un statut d'autonomie des régions berbères.

Dans les pays européens (Espagne, France, Pays-Bas, Allemagne, Italie), son argumentation politique est centrée sur la distinction systématique entre immigrés berbérophones et immigrés arabophones, quitte à jouer sur les ambiguïtés (héritées des représentations coloniales) dans les représentations arabes/berbères à l'œuvre dans la société française (et largement surenchéries notamment par les associations berbères). Le CMA a, sans aucun doute, internationalisé la

cause amazighe tout en modulant ses répertoires d'action entre l'échelle locale, nationale et internationale (Desrues et Timatine, 2017).

Algérie, Maroc, deux affirmations identitaires

L'Algérie demeure, avec la Kabylie, le berceau de la contestation militante au Maghreb, et les actions menées y sont spectaculaires. Ainsi le boycott scolaire et universitaire de la rentrée de 1994 en Kabylie est décidé par la coordination nationale du MCB, qui s'oppose ainsi frontalement à l'État algérien. L'enjeu est considérable puisqu'il s'agit d'imposer l'introduction de l'enseignement de la langue berbère dans les institutions d'enseignement public. Ce mot d'ordre s'accompagne d'une grève générale qui paralyse la totalité de la Kabylie en septembre 1994. Ce qu'on appellera, par la suite, *la grève du cartable* demeure une action de mobilisation populaire unique dans les répertoires d'action collective. Durant une longue année scolaire et universitaire (1994-1995), écoliers, collégiens, lycéens et étudiants observent une grève générale et ne se rendent ni aux cours ni aux examens nationaux. Rappelons que la grève du cartable s'est déroulée dans le contexte national dramatique de la 'décennie noire', une formule euphémisée pour désigner le conflit meurtrier qui a opposé l'État algérien à différents groupes armés islamistes.

Les répercussions de cette action spectaculaire sont nombreuses. Elle donne d'abord lieu à la création, en 1995, d'une institution académique d'État chargée de valoriser et de promouvoir la langue berbère, le Haut-Commissariat à l'Amazighité (HCA). Ensuite, le berbère est officiellement introduit dans l'enseignement (optionnel et facultatif) dans les régions berbérophones. Enfin et surtout, l'amazighité est reconnue par la Constitution de 1996 comme l'une des trois composantes fondamentales (avec l'arabité et l'islam de l'identité algérienne).

Toujours en Kabylie, le Printemps noir d'avril 2001, désigné également sous l'appellation mouvement des *Arouch* (des tribus), est marqué par une contestation populaire ambitieuse et originale reposant sur la mobilisation des institutions communautaires (villageoises et tribales).

C'est la mort d'un jeune lycéen de 17 ans⁹ dans les locaux de la brigade de gendarmerie d'une petite ville de Kabylie qui embrase la région tout entière. Les émeutes qui suivent se soldent par une centaine de victimes et des milliers de blessés (Amrouche, 2011). La violence avec laquelle les forces armées répriment les protestataires (Mohand) renforce encore la mobilisation populaire¹⁰ et la transforme en un mouvement structuré qui vise à une représentation nationale. Le mouvement des *Arouch* dénonce les maux de la société algérienne en interpellant directement les principaux représentants de l'État. En s'adossant à un soutien et à une assise populaire considérables, en court-circuitant les relais politiques traditionnels (notamment le RCD (Rassemblement pour la Culture et la Démocratie) et le FFS (Front des Forces Socialistes) à fort ancrage électoral berbérophone) et en adoptant des pratiques de représentation politique puisées dans l'organisation sociale passée du monde berbère précolonial (les tribus et les communautés villageoises), le mouvement représente un modèle inédit de la mobilisation collective dans l'histoire politique du Maghreb contemporain (Dirèche, 2006)). Mais son ancrage régional et son discours identitaire cristallisé sur la langue berbère ainsi que la stratégie de « pourrissement » (Dirèche, 183) adoptée par l'État algérien enferme rapidement le mouvement dans une lecture ethnicisée de la contestation sociale. Ce mouvement qui neutralise pendant près de cinq ans toutes les représentations étatiques du pouvoir dans la région kabyle (notamment celles de la police et de l'armée) contribue à la reconnaissance constitutionnelle par l'État algérien du tamazight¹¹ comme langue nationale en 2002. Mais il participe également

à la création du Mouvement pour l'Autodétermination de la Kabylie (MAK) qui joue, depuis, la carte du scénario séparatiste.

Au Maroc, les événements d'El Hoceima¹² (2016-2017) font quelque peu écho aux actions menées en Algérie. Dans cette région marocaine du Rif à majorité berbérophone, densément peuplée, pauvre et à forte tradition migratoire, la militance berbère est ancienne. Elle s'appuie sur la mémoire dramatique d'une histoire rythmée par des soulèvements successifs, à chaque fois violemment réprimés par les forces de sécurité marocaines. Région concédée en 1912 par la France à l'Espagne, le Rif a subi les pires pratiques de la violence coloniale. L'insurrection menée par Abdelkrim el Khattabi, redoutable chef de guerre qui a instauré l'éphémère République du Rif (1921-1927) contre l'occupation espagnole, est réprimée férocement et les populations rifaines sont sans doute les premières victimes civiles gazées par le gaz moutarde (généreusement) fourni par l'aviation française de l'histoire du XX^e siècle (Rivet, 1999).

Le règne de Hassan II est également marqué par un cycle de contestations sociales dramatiques (révoltes de 1958 et 1959 et émeutes du pain de 1984). La réponse de l'État est à chaque fois répressive. Les Rifains, qualifiés de 'séparatistes' et d' 'ethnacistes' sont accusés de mettre en danger la stabilité du royaume. Malgré la politique de désenclavement et d'investissements impulsée par le roi Mohamed VI, les émeutes d'El Hoceima sur fond de revendication sociale font ressurgir le spectre de l'ethnisation en ravivant le contentieux historique entre le pouvoir central et le Rif. La réapparition du drapeau de la très brève République du Rif dans les manifestations déchaîne les accusations de séparatisme (Zaireg, 2018), réduisant la contestation à sa simple expression régionaliste et ethnique. La question sociale et économique (pauvreté, chômage, prévalence de maladies liées aux bombardements chimiques coloniaux) ne cache pas les traumatismes historiques liés à la question identitaire.

Le *modus operandi* de la répression est quasi similaire à celui de l'Algérie : condamnations des leaders de la contestation à des peines sévères d'emprisonnement (plus de 20 ans), isolement sécuritaire de la région, cristallisation sur la dimension ethnique du mouvement, etc. Dans le pays circulent également des rumeurs de recours à la torture. Aujourd'hui, la région du Rif demeure sous le contrôle vigilant des forces de sécurité avec, de la part de l'État marocain, une hyperpolarisation régionaliste et ethnique.

C'est certainement en Libye que, depuis 2011, les mouvements berbères font l'irruption la plus remarquable sur la scène politique maghrébine. Représentant les 10% de berbérophones du pays, ils participent à l'insurrection de février 2011 contre le régime de Mouammar Kadhafi. Les tribus berbères du nord-ouest de la Libye (Djebel Nefoussa et Zouara) sont parmi les plus réactives et les plus offensives pendant l'insurrection (Chaker et Ferkal, 2012). C'est en Libye que la politique de déni de l'identité et de la langue berbères est la plus radicale. Si Kadhafi s'aligne sur les politiques d'uniformisation culturelle de ses voisins maghrébins, sa doctrine arabiste de la nation libyenne est pratiquée dans tous ses excès et sa férocité, et elle a souvent été analysée comme fondamentalement « raciale sinon raciste » (Chaker, Ferkal, 2012, page 13).

Ainsi, les régions berbères jouent pleinement le rôle « d'acteurs politiques collectifs » (Chaker, 2008) dans un souci d'inclusion nationale et de réparation historique visant à s'approprier un destin commun.

Du local au national. L'emblème berbère

La question de la pluralité linguistique ressurgit encore une fois au cœur du *hirāk* algérien mené, depuis le 22 février 2019, par une grande majorité d'Algériens. Suite à la démission/destitution du président Abdelaziz Bouteflika en avril 2019, obtenue sous la pression des gigantesques mobilisations contre son 5^e mandat, l'État algérien passe aux mains du haut commandement militaire. C'est la première fois depuis 1962, date de l'indépendance du pays, que les Algériens expérimentent le face à face direct avec l'armée, considérée par l'opinion publique comme « l'État profond ».¹³ Si l'armée joue dans un premier temps la carte de l'apaisement en exprimant sa volonté d'accompagner le processus de transition politique, elle recourt très vite aux anciennes méthodes de répression en multipliant les arrestations de manifestants, militants ou journalistes. L'interdiction de brandir le drapeau berbère participe de ce mode opératoire et fait entrer à nouveau la question de la dissidence berbère au cœur du *hirāk* (terme par lequel les Algériens ont décidé de nommer leur mobilisation). Pourtant, avant son interdiction, le drapeau culturel berbère¹⁴ figurait en bonne place dans les manifestations au côté des couleurs nationales¹⁵. Représentant les peuples autochtones d'Afrique du Nord et signe de reconnaissance des peuples berbères, ce drapeau est adopté dans les années 1970 dans le cadre d'une lutte pour la reconnaissance de l'identité berbère et symbolise une entité territoriale, anthropologique et linguistique homogène (qu'Ibn Khaldūn avait nommé Berbérie). Avec les multiples condamnations, dont certaines assorties de lourdes sanctions (dix-huit mois de prison), les intimidations et les menaces de guerre civile, l'état-major militaire et certains dirigeants politiques reprennent à leur compte la vieille antienne du séparatisme kabyle en tentant encore une fois d'ethniciser le mouvement contestataire. Dans une Algérie qui a pourtant accepté de reconnaître ses composantes ethnico-culturelles en inscrivant le berbère comme une langue non seulement nationale, mais également officielle (après la langue arabe) dans la Constitution de 2016 et en décrétant en 2017 le Nouvel An berbère (*Yennayer*) jour férié (également chômé et payé) à l'échelle nationale, l'interdiction est perçue par l'opinion publique comme incongrue et déplacée. Les mobilisations ultérieures bravent d'ailleurs l'interdiction : les drapeaux berbères fleurissent dans les manifestations de toutes les régions d'Algérie (arabophones et berbérophones). En ce sens, on peut affirmer que les lectures populistes et nationalistes (arabistes) du pouvoir sont dépassées par des sociétés lasses des gouvernances patrimonialistes des minorités ethnolinguistiques, qui font l'économie cynique du non-respect des droits inhérents à ces minorités.

L'idée d'un Maghreb exclusivement arabe semble bien appartenir définitivement au passé et les printemps dits 'arabes' qui ont secoué brutalement le socle des régimes autoritaires du Nord de l'Afrique marquent un tournant historique. Ils réinterrogent les référentiels nationalistes et arabistes à l'aune d'une vision plurielle des sociétés maghrébines. Si la reconnaissance de la langue berbère est actée par un dispositif législatif au Maroc et en Algérie, elle est cependant loin de rivaliser avec le statut privilégié de la langue arabe. Cependant, la revendication linguistique et culturelle berbère dans les sociétés maghrébines contemporaines peut-elle s'ancrer dans une conception juridique et politique de la pluralité de la nation ? C'est l'un des grands défis des transitions démocratiques dans lesquelles se sont engagés, avec des modalités diverses, les États maghrébins.

Bibliographie

Aït Kaki, Maxime. « Les États du Maghreb face aux revendications berbères ». *Politique étrangère* 68.1. (2003) : 103-118.

Aït Mous, Fadma. « Les enjeux de l'amazighité au Maroc ». *Confluences méditerranéennes* 78.3. (2011) : 121-131.

Amrouche, Nassim. « Histoire, mémoire et tribus ou les *aarch* de 2001 en Kabylie ». *Conserveries mémorielles* 9. (2011). Web. <https://journals.openedition.org/cm/816>. (Consulté le 25 avril 2017).

Chaker, Salem et Masin Ferkal. « Berbères de Libye : Un paramètre méconnu, une irruption politique inattendue ». *Politique africaine* 125.1. (2012) : 105-126.

Chaker, Salem. « La question berbère dans l'Algérie indépendante : la fracture inévitable ? » *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée* 65. (1992) : 97-105.

Chaker, Salem. « La question berbère dans le Maghreb contemporain. Eléments de compréhension et de prospective ». *Diplomatie – Magazine* 3 (2003) : 75-77. Républié. UNESCO, 2008. Web. http://www.unesco.org/culture/fr/indigenous/Dvd/pj/IMAZIGHEN/AMAZC4_6.pdf. (Consulté le 30 octobre 2017)

Desrues, Thierry, « Le surgissement de la cause amazighe en Libye : des espoirs de reconnaissance aux déconvenues de la realpolitik » *Les revendications amazighes dans la tourmente des printemps arabes*. Ed. Tilmatine Mohand et Thierry Desrues. Rabat : Centre Jacques-Berque, 2017. Web. <https://books.openedition.org/cjb/1367?lang=fr>. (Consulté le 7 avril 2018)

Desrues, Thierry et Mohand Tilmatine. « L'amazighité, trajectoires historiques et évolutions récentes d'une cause ». *Les revendications amazighes dans la tourmente des printemps arabes*. Ed. Tilmatine Mohand et Thierry Desrues. Rabat : Centre Jacques-Berque, 2017, Web. <https://books.openedition.org/cjb/1367?lang=fr>. (Consulté le 7 avril 2018)

Dirèche-Slimani, Karima. *Histoire de l'émigration kabyle en France au XX^e siècle : Réalités culturelles et politiques et réappropriations identitaires*. Paris : L'Harmattan, 1997.

Dirèche-Slimani, Karima. « Le mouvement des âarch en Algérie : pour une alternative démocratique autonome ? », *Revue des Mondes Musulmans et de la Méditerranée* 111-112 (2006) : 183-196.

Grandguillaume, Gilbert. « *Les débats et les enjeux linguistiques* ». Ed. Mahiou Ahmed et Henry Jean-Robert, *Où va l'Algérie ?* Paris : Editions Karthala, 2001

Mahé, Alain. *Histoire de la Grande Kabylie, XIX^e-XX^e siècles : Anthropologie du lien social dans les communautés villageoises*. Paris : Éditions Bouchène, 2001.

Mohand, Issad. *Rapport préliminaire de la Commission nationale d'enquête sur les événements de Kabylie*. 7 juillet 2001, Web. <http://deboutkabylie.unblog.fr/rapport-du-professeur-issad-sur-les-evenements-de-kabylie/>. (Consulté le 3 janvier 2019).

Rivet, Daniel. *Le Maroc de Lyautey à Mohammed V : Le double visage du Protectorat*. Paris : Denoël, 1999.

Roberts, Hugh. « La Kabylie à la lumière tremblotante du savoir maraboutique ». *Insaniyat : Revue algérienne d'anthropologie et de science sociales* 16 (2002) : 99-115.

Temlali, Yassine. « La révolte de Kabylie ou l'histoire d'un gâchis », *Confluences Méditerranée*, 45.2. (2003) : 43-57.

Zaireg, Réda. « La crise du rif révélatrice du développement du Rif ». *Orient XXI : Le journal de référence du monde arabe et musulman*. 2 janvier 2018, Web.

<https://orientxxi.info/magazine/la-crise-du-rif-revelatrice-de-l-echec-du-developpement-au-maroc,2190>. (Consulté le 3 janvier 2019)

¹ Le qualificatif berbère sera majoritairement utilisé dans le texte pour des raisons de commodité. Même si le néologisme amazigh est de plus en plus usité dans le champ des études maghrébines, le terme berbère (même s'il est daté) ne présente aucune connotation idéologique dans cette présentation.

² Deux 'événements' ont marqué l'histoire de la 'question' berbère avant les indépendances. En 1930, déjà, les nationalistes marocains s'opposent violemment au *dahir* (décret royal du royaume chérifien) dit 'berbère' promulgué par les autorités du protectorat car, en promouvant le droit coutumier berbère, il permet de soustraire les tribus berbères à la législation islamique. En 1949, la crise berbériste déchire en Algérie le consensus anticolonial et indépendantiste au sein du PPA-MTLD. Deux conceptions radicalement opposées de la nation s'affrontent : l'une défend l'option arabiste et musulmane de l'Algérie indépendante ; l'autre prône une 'Algérie algérienne' dans toutes ses composantes religieuses et culturelles. Les historiens y voient la première fracture qui inaugure le caractère autoritaire du futur État algérien.

³ Aussi faut-il rappeler le rôle déterminant de l'Académie berbère (créée à Paris en 1966) dans la prise de conscience politique de la cause amazighe et de son caractère transnational. Réunissant par la suite des opposants aux régimes marocain et algérien, puis au régime libyen, l'Académie joue un rôle majeur dans la modernisation (et la diffusion) de l'alphabet tifinagh comme dans la popularisation du drapeau berbère.

⁴ La dimension berbère des sociétés maghrébines a eu à subir les aléas des autoritarismes des États marqués par le modèle jacobin français et par le modèle arabiste.

⁵ Dans lequel Hassan II se déclare « favorable à l'enseignement des dialectes berbères » Discours Royal du 20 août 1994, cité par Fadma Aït Mous, « Les enjeux de l'amazighité » Dans [Confluences Méditerranée 2011/3 \(N° 78\)](#), page 124

⁶ Haut-Commissariat à l'Amazighité, reconnaissance du berbère comme langue nationale, etc., voir plus loin.

⁷ Néologisme désignant l'espace de la berbérophonie.

⁸ <https://www.congres-mondial-amazigh.org/cma/> (consulté le 26 juin 2020)

⁹ Il s'agit de Massinissa Guermah tué, en avril 2001, par un officier de gendarmerie à l'intérieur des locaux de la brigade de la ville de Beni Douala.

¹⁰ Ainsi, la marche protestataire du 14 juin 2001 entre la Kabylie et Alger (plus de 100 km) rassemble plus de deux millions de personnes.

¹¹ Selon l'article 3bis de la loi portant révision constitutionnelle

¹² A la suite de la mort violente d'un marchand de poisson, Mohssen Fikri, broyé à Al Hoceima dans une benne à ordures après la confiscation de sa marchandise. Cette mort violente est à mettre en parallèle avec l'immolation par le feu de Mohamed Bouazizi, à Sidi Bouzid en Tunisie, en décembre 2011, dont la mort déclenche la révolution tunisienne.

¹³ Jusqu'en 2019, l'armée algérienne a toujours fonctionné à l'ombre de présidences civiles qu'elle nomme et destitue au gré des configurations politiques.

¹⁴ Formé de trois bandes horizontales bleue, jaune et verte, frappées au centre de la lettre *Yaz* de l'alphabet *tifinagh*.

¹⁵ Les révolutions de 2011 contribuent à la visibilité du drapeau berbère dans l'espace public. Frappé avant 2011 d'interdiction et de lourdes sanctions pénales, il fait désormais partie du paysage maghrébin au même titre que le drapeau de l'Union du Maghreb Arabe.